



SITUATION SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL EN NOVEMBRE 2025

À la fin novembre, 6'008 chômeurs étaient inscrits auprès des Offices régionaux de placement (ORP) valaisans, soit 385 de plus qu'à la fin octobre. Le taux de chômage a augmenté de 0.2 point pour s'établir à 3.3%.

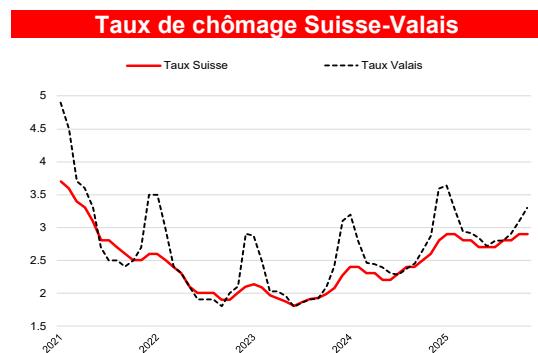
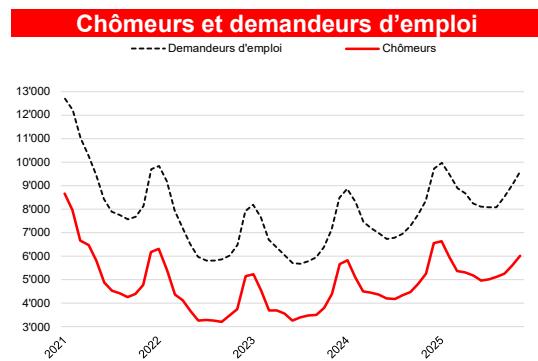
Le canton du Valais a observé une hausse du nombre de chômeurs par rapport au mois précédent. Cette évolution s'explique principalement par un ralentissement des activités dans l'agriculture (+58 chômeurs) et la construction (+154 chômeurs). Ensemble, ces deux secteurs représentent plus de la moitié de l'augmentation mensuelle du chômage en Valais.

En ce qui concerne les trois grandes régions du canton, le Valais Central (+0.4 pp) et le Bas-Valais (+0.2 pp) enregistrent une hausse de leur taux de chômage alors que celui du Haut-Valais reste stable.

Enfin, d'après les prévisions du Service de l'industrie, du commerce et du travail, le taux de chômage valaisan pour 2025 devrait se situer à 3.1% (contre 2.7% en 2024).

4 décembre 2025

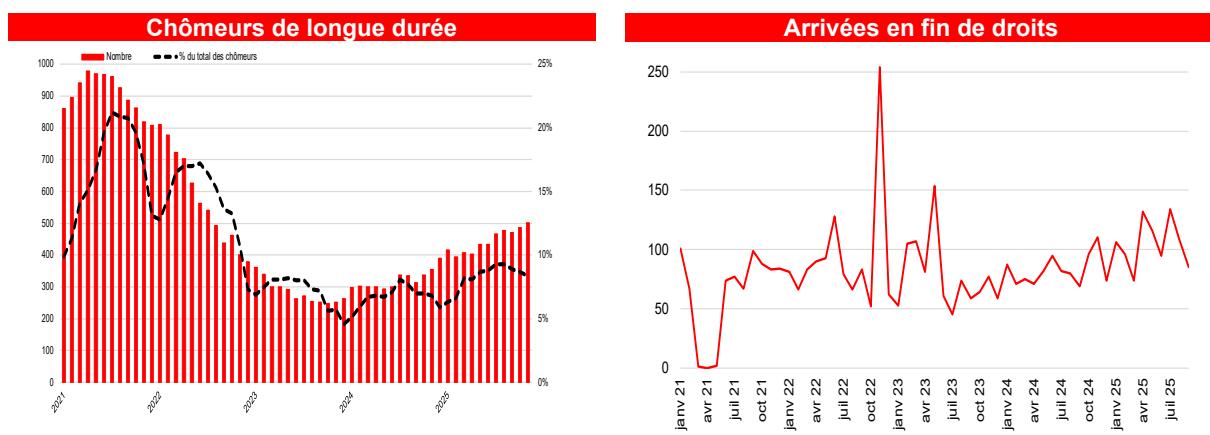
Chômage novembre 2025			
	Taux	Chômeurs	
Valais	3.3%	6'008	↗
Haut-Valais	1.4%	612	↗
Valais central	4%	2'847	↗
Bas-Valais	3.8%	2'545	↗



Chômage par régions		Taux de chômage			Chômeurs		
		Nove. 2025	variation mensuelle	variation annuelle	Nove. 2025	variation mensuelle	variation annuelle
Suisse		2.9	0.0	0.3	138'860	3'648	17'746
Valais		3.3	0.2	0.4	6'008	385	753
Haut-Valais		1.4	0.0	0.1	612	6	51
Valais Central		4.0	0.4	0.6	2'847	237	427
Bas-Valais		3.8	0.2	0.4	2'545	142	271
RAV Oberwallis		1.4	0.0	0.1	600	6	55
ORP Sierre		4.0	0.2	0.5	974	63	137
ORP Sion		4.0	0.4	0.7	1'884	176	287
ORP Martigny		4.1	0.4	0.7	1'396	125	228
ORP Monthey-St.-Maurice		3.4	0.0	0.1	1'154	16	47

Contact

Laurent Léger, adjoint au Chef du Service de l'industrie, du commerce et du travail, entre 11h00 et 11h30.
Tél. 027 606 73 14



Profil des chômeurs

	Chômeurs			Taux de chômage		
	Nove. 2025	variation mensuelle	variation annuelle	Nove. 2025	variation mensuelle	variation annuelle
15-24 ans	654	6	10	4.1	0.1	0.1
25-49 ans	3'735	267	545	3.6	0.3	0.6
50-64 ans	1'611	112	194	2.8	0.2	0.3
Hommes	3'340	330	449	3.4	0.3	0.5
Femmes	2'668	55	304	3.2	0.1	0.4
Suisses	2'699	72	307	2.1	0.1	0.3
Etrangers	3'309	313	446	6.4	0.6	0.8
Au chômage depuis 1-6 mois	4'279	301	291	-	-	-
Au chômage depuis 6-12 mois	1'227	69	315	-	-	-
Au chômage depuis plus de 12 mois (longue durée)	502	15	147	-	-	-

Chômage par activités économiques

	Novembre 2025					
	Effectifs	Part en %	Variation mensuelle Absolue	Variation mensuelle Relative en %	Variation annuelle Absolue	Variation annuelle Relative en %
Activités saisonnières						
Construction	623	10	154	32.8	66	11.8
Hôtellerie, restauration	840	14	19	2.3	31	3.8
Agriculture, sylviculture	222	4	58	35.4	35	18.7
Activités non saisonnières						
Industrie	664	11	36	5.7	104	18.6
Commerce; entretien et réparation d'automobiles	876	15	34	4.0	128	17.1
Transports	248	4	13	5.5	48	24.0
Information et communication	139	2	-6	-4.1	22	18.8
Activités spécialisées, scientifiques, immobilières et financières	609	10	-7	-1.1	91	17.6
Activités de service administratif et de soutien	409	7	61	17.5	92	29.0
Administration publique, assurances sociales et enseignement	393	7	12	3.1	75	23.6
Santé et action sociale	495	8	0	0.0	45	10.0
Activités créatives, artistiques et de spectacle	125	2	19	17.9	-7	-5.3
Autres professions	365	6	-8	-2.1	23	6.7

Taux de chômage : Depuis le 1^{er} janvier 2023, le taux de chômage est calculé sur le recensement de la population active issue de la mise en commun de données recueillies sur 3 ans (2020-2023) par l'Office fédéral de statistique (OFS). Le Valais compte une population active de 182'782 personnes.

Chômeurs : Personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, peu importe qu'elles touchent, ou non, une indemnité de chômage.

Demandeurs d'emploi : Tous les demandeurs d'emploi, chômeurs et non-chômeurs, inscrits aux ORP et cherchant un emploi.

Chômeurs de longue durée : Personnes inscrites au chômage depuis plus d'une année

Chômeurs en fin de droit : chômeurs qui ont épousé leur droit maximum aux indemnités journalières ou dont le droit aux indemnités journalières s'est éteint à l'expiration du délai-cadre de deux ans sans qu'il n'ait pu ouvrir un nouveau délai-cadre d'indemnisation.